



Strasbourg le 9 octobre 2015

CDL-JD-OJ(2015)002ann
Or. angl

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LE POUVOIR JUDICIAIRE**

(Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista)
Jeudi 22 octobre 2015 de 15h00 à 16h00

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Ukraine**

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis final ([CDL\(2015\)039](#)) sur le projet d'amendements constitutionnels concernant le pouvoir judiciaire de l'Ukraine proposé par le groupe de travail sur le pouvoir judiciaire de la Commission constitutionnelle de l'Ukraine ([CDL-REF\(2015\)040](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de Mme Kiener, de M. Paczolay, de M. Papuashvili, de M. Scholsem, de Mme Suchocka, de M. Tanchev et de M. Tuori. Voir également l'avis préliminaire ([CDL-PI\(2015\)016](#)) sur la proposition de révision constitutionnelle concernant le pouvoir judiciaire de l'Ukraine ([CDL-REF\(2015\)024](#)).

3. Bulgarie

La sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2015\)041](#)) sur le projet d'amendements à la Constitution de la Bulgarie dans le domaine du pouvoir judiciaire ([CDL-REF\(2015\)025](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Gstöhl, de M. Hirschfeldt et de M. Neppi Modona.

4. Autres questions